

Livret pédagogique

La citoyenneté

Service éducatif
des Archives départementales
des Hauts-de-Seine



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



www.hauts-de-seine.fr

Sommaire

I. LE CITOYEN

Thème 1 : L'identité

Document 1 : Acte de décès de l'impératrice Joséphine. Rueil. 1814 - **4E/RUE_4**

Document 2 : Recensement de Meudon. 1921 - **9M705/6**

Document 3 : Tableau statistique du recensement de 1968. Nanterre. 1968 - **1249W44**

Document 4 : Carte d'identité d'Angèle C. Nanterre. 1960 - **2335W506**

Thème 2 : Le droit de vote

Document 5 : Liste des électeurs communaux de Nanterre. 1840 - **DM3/21**

Document 6 : Liste électorale de Meudon. 1848 - **2M2/7**

Document 7 : Liste électorale de Colombes. 1946 - **D1M2/2330**

Document 8 : Liste électorale de Neuilly. 1976 - **1002W261**

II. LA RÉPUBLIQUE

Thème 3 : Les symboles de la République

Document 9 : Carte symbolique de l'Europe en 1914 [Tuez cet aigle !]. 1914 - **23Fi2**

Document 10 : Affiche Libération. 1944 - **23Fi237**

Document 11 : Affiche commémorant la libération de Paris. 1944 - **23Fi131**

III. L'ÉGALITÉ

Thème 4 : La parité dans l'éducation

Document 12 : Registre matricule de l'école primaire de filles rue de Sèvres. Boulogne [-Billancourt]. 1933-1938 - **2538W1**

Document 13 : Photographie d'une classe de première du lycée Pasteur. Neuilly-sur-Seine. 1962-1963 - **2452W216**

Document 14 : Photographie d'une classe préparatoire Lettres supérieures du lycée Pasteur. Neuilly-sur-Seine. 1965-1966 - **2452W217**

Thème 5 : L'égalité des chances

Document 15 : Affiche du prix 2005 de la vocation scientifique et technique. 2005 - **2490W119**

Document 16 : Lettre du directeur de l'École nationale pour handicapés moteurs de Garches. 1980 - **1956W79**

Document 17 : Les apports de la loi du 11 février 2005. - Source : brochure loi handicap, ministère de la Santé et des Solidarités, avril 2006.



Affiche de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (fac-similé). 1793 - **25Fi61**

Couverture

Affiche Liberté. 1944 - **24Fi75**

 Ce symbole signale les questions plus complexes, à proposer aux classes du secondaire.

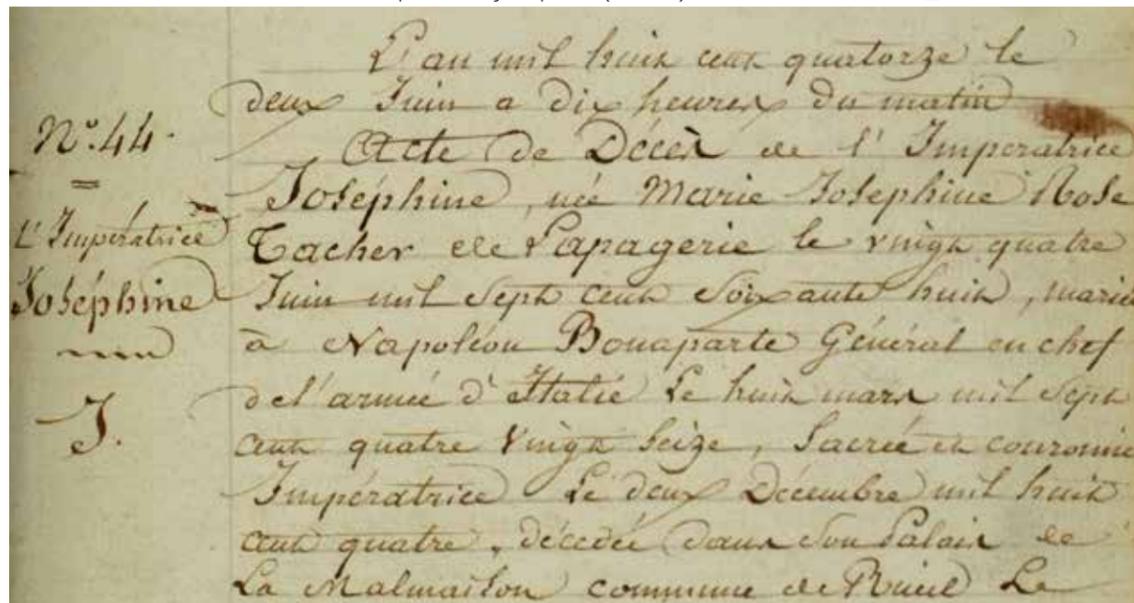
I. LE CITOYEN

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1789** : Apparition du terme de citoyen pour remplacer le terme de sujet.
- 1791** : Seuls les hommes citoyens actifs peuvent être électeurs ou éligibles en justifiant d'un certain niveau de revenu et en présentant un certificat de citoyenneté.
- 1848** : Établissement du suffrage universel masculin et du vote secret.
- 1944** : Instauration du droit de vote des femmes.
- 1974** : Élargissement du droit de vote avec l'abaissement de la majorité à 18 ans.
- 1992** : Instauration de la citoyenneté de l'Union européenne.

Thème 1 : L'identité

Document 1 – Acte de décès de l'impératrice Joséphine (extrait). Rueil. 1814 - **4E/RUE_4**



1. Où et quand l'impératrice Joséphine est-elle décédée ?

2. Quels sont les trois types d'actes d'état civil ?

3. Où les documents d'état civil sont-ils enregistrés depuis leur création lors de la Révolution française ?

4. Auparavant, sous l'Ancien Régime, quelles informations étaient enregistrées et par qui ?

Document 2 – Recensement de Meudon. 1921 - **9M705/6**

RÉGION	NOM			PRÉNOM	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE	NAT.	SITUATION	PROFESSION	REMARQUES
	PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME							
Rue de la	10	Gallois	Emile	1878	France	fr	chef	employé		
	11	Gallois	Stéphen	1880	France	fr	op.	ouv.		
	12	Gallois	Jean	1883	France	fr	file	ouv.		
	13	Levasseur	Emile	1881	France	fr	chef	propriétaire		
	14	Levasseur	Alfred	1889	France	fr	ch.	ouv.		
	15	Levasseur	Henri	1885	France	fr	file	ouv.		
	16	Levasseur	Jean	1886	France	fr	file	ouv.		
	17	Sargis	Henri	1881	France	fr	ouv.	ouv.		
	18	Levasseur	Emile	1887	France	fr	ouv.	ouv.		
	19	Levasseur	Stéphen	1881	France	fr	ouv.	ouv.		
	20	Levasseur	Jean	1885	France	fr	ouv.	ouv.		
	21	Levasseur	Jean	1886	France	fr	ouv.	ouv.		
	22	Levasseur	Henri	1881	France	fr	ouv.	ouv.		
	23	Levasseur	Henri	1888	France	fr	ouv.	ouv.		

Quelles sont les informations apportées par ce document ?

Document 3 – Tableau statistique du recensement de 1968. Nanterre. 1968 - **1249W44**

5. POPULATION TOTALE ET POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET NATIONALITÉ								
Sexe	Population totale	Français	Étrangers	dont :				
				Ensemble CEE	Allemands	Espagnols	Autres	
M	Ensemble	48252	34244	14008	736	672	392	7984
	dont : actifs	27628	18036	9592	492	460	316	5056
F	Ensemble	39744	33936	5808	524	468	252	3376
	dont : actives	12856	12224	632	92	88	96	76
Les deux sexes	Ensemble	87996	68180	19816	1260	1140	644	11360
	%	100,0	77,5	22,5	1,4	1,3	0,7	12,9
	dont : actifs	40484	30260	10224	584	548	412	5132
	%	100,0	74,7	25,3	1,4	1,4	1,0	12,7

Note : CEE (Communauté économique européenne = Union européenne avant 1993. Elle comporte, en 1968, la France, l'Allemagne, le Benelux et l'Italie)

Quels sont les principaux pays d'origine des populations étrangères de Nanterre ?

Document 4 – Carte d'identité d'Angèle C. Nanterre. 1960 - 2335W506



Thème 2 : Le droit de vote

Document 5 – Liste des électeurs communaux de Nanterre. 1840 - DM3/21

DEPARTEMENT de la SEINE.

LISTE DES ÉLECTEURS COMMUNAUX

pour l'Année 1850 1840

Arrondissement de *Nanterre* Commune de *Nanterre* Population *10 400 habitants* Loi municipale (2 Mars 1831)

N°	Noms et Prénoms	Âge		Qualifications	Domicile	Valeur du cens	Observations	Titres qui confèrent le droit d'élection en vertu de la loi de 1831		
		Année	Mois					Date de titre	Date de titre de domicile	Date de domicile
1	<i>Parisot, Antoine</i>	48	1802	<i>fabriquant</i>	<i>crèmerie</i>	<i>500 fr</i>				
2	<i>Brenon, Pierre Marie</i>	48	1802	<i>chapeutier</i>	<i>crèmerie</i>	<i>300 fr</i>				
3	<i>Delahaye, Jean Jacques</i>	48	1802	<i>propriétaire</i>	<i>crèmerie</i>	<i>200 fr</i>				
4	<i>* Mangé, Armand Louis</i>	48	1802	<i>propriétaire</i>	<i>crèmerie</i>	<i>100 fr</i>				
5	<i>Boulet, Louis Maurice</i>	48	1802	<i>propriétaire</i>	<i>crèmerie</i>	<i>100 fr</i>				
6	<i>* Lefevre, Jean Louis</i>	48	1802	<i>propriétaire</i>	<i>crèmerie</i>	<i>100 fr</i>				

Document 6 – Liste électorale de Meudon. 1848 - 2M217

N°	Noms et Prénoms	Âge	Professions	Domicile
201	<i>Delachâtre, Jean Baptiste</i>	25	<i>Mécanicien</i>	<i>Bellouard</i>
202	<i>Dural, Louis Saboury</i>	38	<i>Vigneron</i>	<i>Meudon</i>
203	<i>Desouchelle, Louis</i>		<i>Instituteur</i>	<i>Meudon</i>
204	<i>Discart, Louis</i>		<i>Employé</i>	<i>Moutiniaux</i>
205	<i>Despalins, Louis</i>	38	<i>Blanchisseur</i>	<i>Ruissiaux</i>

1. Quelles mentions obligatoires sont visibles sur cette carte d'identité ?

2. Ces mentions sont-elles semblables ou différentes de ce que l'on peut observer sur une carte d'identité de nos jours ?

3. Comment peut-on obtenir la nationalité française ? (cochez les cases appropriées)

- Par naissance
 Par mariage
 À la loterie
 En payant
 En rendant des services exceptionnels à la France
 Par la naturalisation

Document 7 - Liste électorale de Colombes, 1946 - D1M2/2330

Canton de COLOMBES		
N° d'ORDRE	ÉTAT CIVIL, QUALIFICATION ET DOMICILE	OBSERVATIONS
13,541	Mme FERLET ép. MASSON Simone Germaine COLOMBES (Seine) 120 ans steno-act 10 Rue de Chatou 136	1888
13,542	Mme FERLICOT ép. LESLAURIER Eugénie Marie Françoise t. QUAY PORTREUX (Seine N.) 20 ans 1876 S.P. Ave. Clémence 18	1888

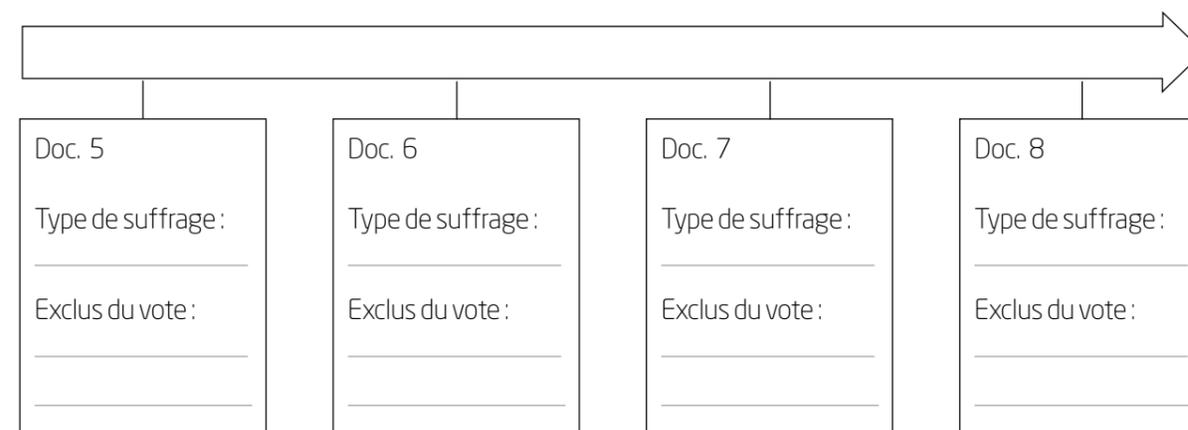
1. Quelle est la nature de ces documents ?

- Un registre des naissances
- Une liste électorale
- Une liste des candidats aux élections

2. À quoi servent ces listes ?

- À obtenir des papiers d'identité
- À pouvoir aller voter
- À poser sa candidature aux élections

3. Remplissez la frise chronologique concernant l'évolution du droit de vote

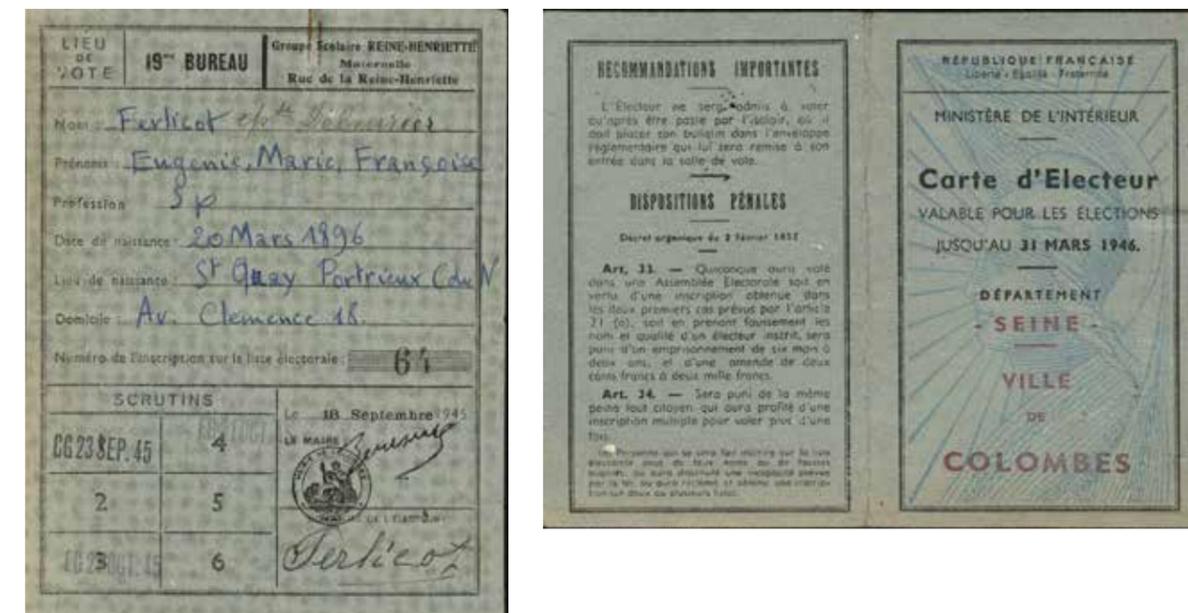


4. Comment le droit de vote a-t-il évolué en France ?

Document 8 - Liste électorale de Neuilly, 1976 - 1002W261

36,865	TRUCL Marie-Thérèse Marcelle SURSENES (Seine) 2-10-1938 122 Boulevard Bineau	36,875	TRASSIS Sophie Colette Françoise PARIS 12 10-02-58 203 Avenue de Roule
36,866	TRUFFERT Yves Pierre CHERBOURG-les-Bains 14-04-19 Banquier 43 Rue de l'Edt Charcob	36,876	TOCHAM Ep. COURRIER Françoise BOULOGNE (Mt-Rain) 22-8-1917 Cordonnier 56 Rue de Sablonville
36,867	TRUNDE Suzanne PARIS 14ème 19-03-1926 Secrétaire de direction 16 Rue du Miroir	36,877	TOCHERNIAK Jacques Léon LEVALLOIS-PERRET (Seine) 4-2-1915 Chirurgien dentiste 14 Rue Saint Pierre
36,868	TROPHENS Caroline Jeanne Nicole BOULOGNE-BILLANCOURT 92 21-05-54 8 Ave Ste-Poy	36,878	TOCHIRRET Bernardine MONTZVILLER 68 27-07-10 Employée de maison 11 Rue Perronet
36,869	TROPHENS Marie Colette Andrée BOULOGNE-BILLANCOURT 92 04-02-53	36,879	TOCHUPP Violette Germaine Joséphine ESSEY (49) 18-4-1906 Femme de ménage 29 Rue Desf. Chat...

Carte d'électrice d'Eugénie Ferlicot, Colombes, 1945 - 430W302/3



II. LA RÉPUBLIQUE

Thème 3 : Les symboles de la République

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- Dans l'Antiquité** : Apparition du coq sur des monnaies gallo-romaines. La double signification du mot latin « *gallus* » (coq et gaulois) en fait le symbole de la Gaule.
- 1789** : Apparition des premiers symboles révolutionnaires et de la figure de Marianne.
- 1794** : Instauration du drapeau tricolore, qui ne s'impose définitivement qu'en 1830.
- 1830** : Le coq surmonte les drapeaux de la garde nationale puis devient symbole quasi officiel sous la III^e République.
- 1848** : La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est instaurée comme « principe » de la République.
- 1879** : *La Marseillaise* est déclarée hymne national, mais la version officielle (texte et musique) n'est fixée qu'en 1886.
- 1880** : Le 14 juillet devient fête nationale et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est inscrite sur les frontons des édifices publics.

Document 9 – Carte symbolique de l'Europe en 1914 [Tuez cet aigle !], 1914 - 23Fi2



Document 10 – Affiche *Libération*, 1944 - 23Fi237



Document 11 – Affiche commémorant la libération de Paris, 1944 - 23Fi131



1. Identifiez les principaux symboles de la République française et associez chacun d'entre eux à l'icône qui les représente :

Le _____ ● ● 

L'hymne national ● ● 

Le _____ ● ● 

Le 14 juillet ● ● 

_____ ● ● 

La devise ● ● **Liberté • Égalité • Fraternité**

2. Complétez le tableau à partir des documents 9, 10 et 11, en analysant chaque illustration :

Document	Date	Contexte (évènement)	Symbole(s) présenté(s)	Quel message le document cherche-t-il à faire passer ?
9				
10				
11				

III. L'ÉGALITÉ

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1833 : La loi Guizot institue les écoles primaires dans les communes de plus de 500 habitants.

1850 : La loi Falloux impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 800 habitants et institue l'enseignement secondaire.

1880 : La loi Camille Sée institue les lycées pour filles.

1881-1882 : Les lois Ferry instituent l'école primaire publique, gratuite, laïque et obligatoire.

1924 : Les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons.

Années 1960 : Mise en place progressive de la mixité dans les établissements scolaires.

1975 : La loi Haby et ses décrets d'application organisent l'obligation de mixité dans tous les établissements publics d'enseignement.

2005 : La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances affirme le droit à l'éducation pour tous les enfants et à la scolarisation dans l'école la plus proche du domicile.

Thème 4 : La parité dans l'éducation

Questions sur le document 12 (page suivante) :

1. Lisez le registre matricule de l'école. À quel âge ces élèves passent-elles leur certificat d'étude primaire ?

- 7 ans 14 ans 18 ans

2. D'après ce document, à la fin de leurs études primaires, combien d'élèves :

- continuent leurs études : _____
- sont en préapprentissage : _____
- ont déménagé : _____
- travaillent ou quittent l'école : _____

3. Qu'est-ce que ce document nous apprend du parcours scolaire des filles dans les années 1930 ?

Document 12 – Registre matricule de l'école primaire de filles rue de Sèvres. Boulogne [-Billancourt], 1933-1938 -2538W1

MATICULE		DATE	OBSERVATIONS
4	1937	10/10/37	A. Petit, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
5	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
6	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
7	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
8	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
9	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
10	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
11	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
12	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
13	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
14	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
15	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
16	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
17	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
18	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
19	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne
20	1937	10/10/37	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne

REGISTRE		DATE	NOM ET PRENOMS	PROFESSION
1	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
2	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
3	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
4	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
5	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
6	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
7	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
8	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
9	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
10	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
11	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
12	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
13	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
14	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
15	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
16	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
17	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
18	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
19	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	
20	1933	10/10/33	Guillaume, au no. 10, rue de Sèvres, Boulogne	

Document 13 – Photographie d'une classe de première du lycée Pasteur, Neuilly-sur-Seine. 1962-1963 -2452W216



Document 14 – Photographie d'une classe préparatoire Lettres supérieures du lycée Pasteur, Neuilly-sur-Seine. 1965-1966 -2452W217



1. Observez ces photographies. Quelle différence de situation montrent-elles ?

2. À partir de quelle date la mixité devient-elle obligatoire dans tous les établissements du secondaire, collèges et lycées ?

Thème 5 : L'égalité des chances

Document 15 – Affiche du prix 2005 de la vocation scientifique et technique. 2005 - 2490W119



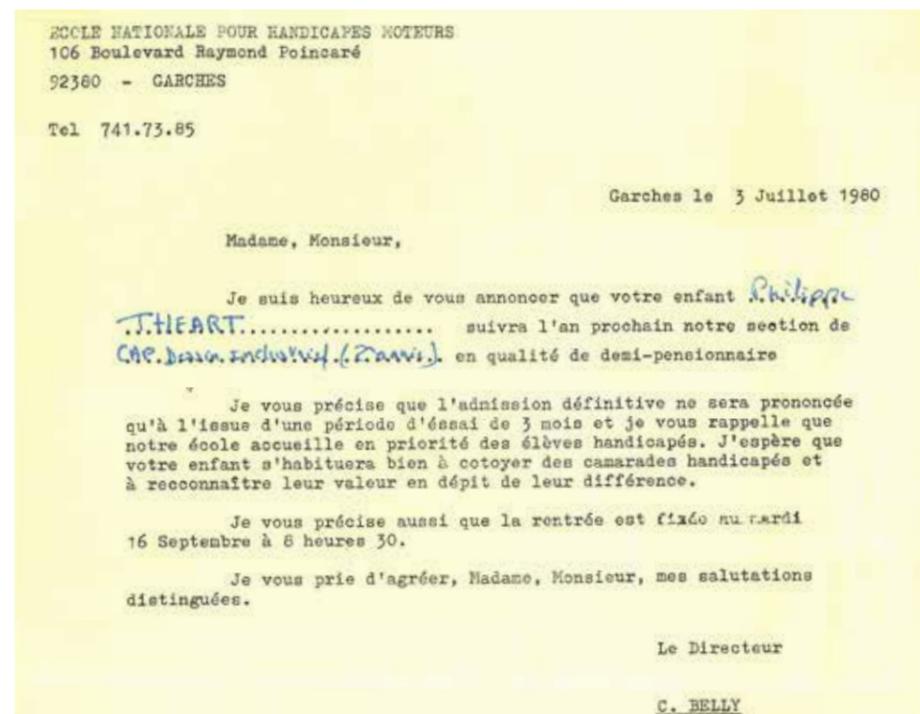
Questions :

1. À qui s'adresse ce document ?

2. Quel message cherche-t-il à faire passer ?

3. D'après vous, quel problème ce document illustre-t-il ?

Document 16 – Lettre du directeur de l'École nationale pour handicapés moteurs de Garches. 1980 - 1956W79



Questions sur le document 16 :

1. De quel type d'établissement ce courrier provient-il ?

2. Quelle caractéristique spécifique de l'établissement le directeur met-il en valeur ?

Document 17 - Les apports de la loi du 11 février 2005.

Source : brochure loi handicap, ministère de la Santé et des Solidarités, avril 2006.

La loi du 11 février 2005

Les grandes avancées

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées.

Le droit à compensation

La loi handicap met en œuvre le principe du droit à compensation du handicap, en établissement comme à domicile. La prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animale, aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée.

La scolarité

La loi handicap reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile.

L'emploi

La loi handicap réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics.

L'accessibilité

La loi handicap définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans.

Les Maisons départementales des personnes handicapées

La loi handicap crée les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elles exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

1. Dans quels domaines la loi de 2005 vise-t-elle à instituer l'égalité des chances ?

2. Du point de vue de la scolarité, quel changement cette loi a-t-elle entraîné ?

Pour aller plus loin en classe

Faire une carte mentale en puisant parmi les termes suivants :

citoyen, coq, constitution, égalité des chances, droits, droit du sang, droit du sol, identité, institutions, instruction, liberté d'expression, lutte contre les discriminations, Marianne, *La Marseillaise*, Nation, nationalité, naturalisation, parité, population, symboles, vote.

Je suis citoyen

Je m'informe

Je connais mes droits et mes devoirs

Je respecte les lois et règlements

Je participe à la vie de ma commune
(conseil municipal des enfants ou des jeunes, associations...)

Je vote pour mes représentants à l'école et, à ma majorité,
aux élections locales et nationales.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Rédigée en août 1789, inscrite dans le préambule de la Constitution française de 1789 et dans celle de 1793. Elle figure toujours dans celui de la Constitution du 4 octobre 1958 qui nous régit aujourd'hui.

Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)

Adoptée par l'assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 à Paris au palais de Chaillot. Elle précise les droits fondamentaux de l'homme.

Droits des enfants

Depuis le 6 septembre 1990, la France applique la Convention internationale des droits des enfants :

- droits inhérents à la vie, à la santé (accès aux soins, alimentation...);
- droit à la protection contre l'exploitation économique et à l'éducation (conditions de travail, scolarisation);
- droit à une justice adaptée;
- droit à la protection contre toute forme de violence et d'exploitation (violences physiques et sexuelles, prostitution, « esclavagisme »);
- droit d'être protégé en cas de conflit.

GLOSSAIRE

Citoyen

Membre d'un groupe (communauté, État...) aux institutions politiques communes, qui bénéficie de ses droits et en respecte les devoirs.

Constitution

Ensemble des lois fondamentales et des règles juridiques qui détermine l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre les gouvernants et les citoyens.

La constitution fixe les droits et les libertés.

Démocratie

Gouvernement où l'ensemble des citoyens (le peuple) exerce la souveraineté.

Droit du sang

Toute personne, quel que soit son lieu de naissance, ayant au moins un parent français acquiert la nationalité française dès sa naissance.

Droit du sol

- Toute personne née en France de parents étrangers peut demander la nationalité française à sa majorité sous réserve de certaines conditions (résidence en France d'au moins 5 ans...);
- toute personne, née en France, ayant au moins un parent - quelle que soit sa nationalité - également né en France acquiert la nationalité française dès sa naissance (double droit du sol).

État civil

- Ensemble des éléments relatifs à l'état des personnes (naissance, mariage, divorce, décès...) permettant d'identifier un citoyen;
- service public chargé de dresser les actes constatant ces faits.

Institutions

Ensemble des formes ou des structures politiques, telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume et qui relèvent du droit public (exemple : des institutions démocratiques).

Libertés individuelles

Ensemble des droits reconnus aux individus en tant que tels, quels que soient leur pays, leur race, leur confession, leur statut ou comportement social.

Nation

Communauté humaine, le plus souvent installée sur le même territoire, qui, ayant une certaine unité d'origine, d'histoire, de culture, de traditions, parfois de langue, est animée d'un « vouloir vivre-ensemble ».

Nationalité

- Lien juridique qui relie un individu à un État déterminé;
- appartenance légale d'une personne à un État.

Naturalisation

Action d'accorder à un étranger, ou à un apatride, la nationalité du pays où il réside.

Parité

Égalité des hommes et des femmes en ce qui concerne les conditions de travail, les salaires, l'accès aux responsabilités sociales et économiques, la représentation politique.

Patrie

Pays où l'on est né, ou auquel on appartient comme citoyen, et pour lequel on a un attachement affectif.

République

Organisation politique d'un État dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir directement ou par l'intermédiaire de ses représentants élus pour une période déterminée.

Archives départementales

137, avenue Frédéric-et-Irène Joliot-Curie
92000 Nanterre

Renseignements :

01 41 37 11 02

archivesdepartementales@hauts-de-seine.fr

archives.hauts-de-seine.fr

Contact pour les personnes en situation de handicap :

01 41 37 13 08

www.hauts-de-seine.fr

2-16, bd Soufflot - 92015 Nanterre Cedex - Tél. : 01 47 29 30 31

